

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 25 mai 1988

La séance est ouverte à 14 heures.

\_\_\_\_\_

*Prières*

\_\_\_\_\_

### DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

#### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA SUPPOSÉE DISCRIMINATION ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, tous les gens ici et tous les députés de la Chambre se rappellent que le gouvernement conservateur, le ministre des Finances (M. Wilson) en particulier et le ministre du Travail de l'époque avaient coupé les prestations d'assurance-chômage aux travailleurs âgés qui perdaient leur emploi et qui touchaient des prestations de leur régime de pension privée.

Demain, je serai dans la région de Trois-Rivières où des milliers de travailleurs âgés nous remettront une pétition pour forcer le gouvernement à changer sa discrimination qu'il fait à l'endroit des travailleurs et des travailleuses âgés. Et j'ose espérer que tous les députés conservateurs de la région de Trois-Rivières seront présents demain à cette assemblée afin qu'ils se tiennent debout et forcent le ministre des Finances à accorder une justice à l'endroit des travailleurs et des travailleuses âgés pour leur permettre de recevoir ce qu'ils ont payé durant leur vie, l'assurance-chômage, afin d'accorder une justice à ces gens-là. La même chose s'applique à nos militaires.

\* \* \*

[Traduction]

#### LE NORD CANADIEN

LA MISE EN VALEUR DES RÉGIONS PIONNIÈRES

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, l'une des recommandations faites par le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration dans son rapport récent intitulé: «Les collectivités mono-industrielles au Canada: à la recherche d'une nouvelle association», consiste à proposer qu'on entreprenne une étude pour déterminer si la mise en valeur des régions pionnières offre des possibilités de développement économique viables pour le Canada.

Cette optique est irréaliste, monsieur le Président. Si une telle attitude avait prévalu il y a quelques centaines d'années, le Canada ne serait encore qu'un chapelet de villages dispersés le long du haut Saint-Laurent.

Les régions pionnières font partie intégrale du Canada. Les gens qui y vivent doivent avoir le droit de mettre en valeur leurs ressources au même titre que les habitants des régions mieux établies.

Autant il est sensé de discuter la meilleure façon de mettre en valeur le Nord, autant il ne l'est pas du tout de discuter l'opportunité de sa mise en valeur comme telle. Cette démarche est contraire à l'esprit canadien et à la notion que nous avons de la liberté.

\* \* \*

● (1405)

#### L'ENVIRONNEMENT

ON DEMANDE L'ÉTABLISSEMENT D'UN FONDS POUR LA  
PROTECTION DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, la semaine dernière les maires des villes situées autour des Grands Lacs et le long du Saint-Laurent se sont réunis à Duluth, au Minnesota, pour leur deuxième conférence annuelle. J'y ai assisté au nom de mes électeurs et du caucus néo-démocrate, parce que nous accordons une grande priorité aux questions concernant la Voie maritime.

Les maires ont abordé de nombreux problèmes auxquels est confronté le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Je voudrais seulement mentionner certaines de leurs initiatives.

Ils ont demandé qu'on crée un fonds de protection pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent et que les deux pays rétablissent le financement fédéral intégral des programmes de recherche et de surveillance destinés à contribuer à l'épuration de cette réserve vitale d'eau potable qui approvisionne plus de 25 millions de personnes.

Ils ont demandé que les deux gouvernements fédéraux revoient officiellement toutes les politiques et toutes les lois concernant l'acheminement des grains par la Voie maritime du Saint-Laurent, pour faire en sorte que celle-ci puisse concurrencer sur un pied d'égalité les autres voies d'exportation des céréales.

Ils ont demandé qu'on entreprenne d'établir une nouvelle planification pour que les localités du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent puissent utiliser les quais toute l'année.

Ce genre de planification et de coopération des maires de nos localités va beaucoup nous aider à résoudre nos problèmes communs en dépit des difficultés que nous occasionnent nos deux gouvernements fédéraux.